

LE PROJET

Le groupe Devimco Immobilier souhaite développer, avec ses partenaires, un ensemble immobilier comportant environ 1 400 logements en copropriété ou en location, dont près de 120 logements sociaux, un hôtel, des commerces de proximité, des espaces à bureaux, un centre communautaire municipal, des espaces verts et un parc public. Le tout reposerait sur trois niveaux de stationnement souterrain.

Ce projet comprendrait la construction de six tours, dont la hauteur varierait de 20 à 32 étages, soit 60 à 120 mètres. Trois de ces tours, reposant sur un basilaire, feraient face au square Cabot. Les trois autres longeraient le boulevard René-Lévesque, tandis que le centre communautaire projeté donnerait à la fois sur le boulevard René-Lévesque et sur le parc Henri-Dunant agrandi.

La réalisation de cet ensemble immobilier impliquerait la démolition des bâtiments existants, à l'exception de l'ancienne résidence des infirmières, localisée en partie sur le territoire de la ville de Westmount, qui serait restaurée et intégrée au projet.

DÉMARCHÉ

SÉANCE D'INFORMATION

21 février 2017, 19 h*

1550, rue Metcalfe
14^e étage
Métro Peel



Halte-garderie offerte
sans inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR PRÉSENTER UNE OPINION ORALE OU ÉCRITE

16 mars 2017

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

20 mars 2017, 19 h*

1550, rue Metcalfe
14^e étage
Métro Peel

PUBLICATION DU RAPPORT

Pour recevoir le rapport dès qu'il sera rendu public,
abonnez-vous à notre infolettre au ocpm.qc.ca

* Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez ocpm.qc.ca/hme



Consultation publique REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS



Première séance publique

21 février 2017, 19 h

OCPM

1550, rue Metcalfe

Métro Peel



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca



100% PC

OBJET DE LA CONSULTATION

L'Office de consultation publique de Montréal a reçu le mandat de tenir une consultation sur deux projets de règlement relatifs à la réalisation d'un ensemble immobilier sur l'ancien site de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Le premier projet de règlement modifierait le Plan d'urbanisme afin d'augmenter de 80 à 120 mètres la hauteur maximale autorisée, et de changer l'affectation du site, de « Grand équipement institutionnel » à « Secteur mixte ».

Le second projet de règlement, présenté en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, modifierait le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie en permettant certaines dérogations, notamment en matière de hauteur et d'usage, également nécessaires pour la réalisation du projet.

LA PROPOSITION



Source : Fahey et associés

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/hme

Il est aussi possible de consulter les documents imprimés aux bureaux de l'OCPM et lors des séances publiques.

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca